
[Chapelle Darblay : la Métropole Rouen Normandie active son droit de préemption](#)

Le 15 octobre 2021, le Conseil de Surveillance d'UPM France SAS annonçait sa volonté de céder le site Chapelle Darblay au groupement SAMFI/Paprec, dont le projet écarterait l'activité de recyclage et de traitement in situ de papiers et de cartons. La Métropole déclarait alors son intention d'user, si nécessaire, de son droit de préemption pour œuvrer au maintien de cette activité sur le site. Nicolas Mayer-Rossignol, Président de la Métropole Rouen Normandie, confirme ce jour l'activation de ce droit en vue de céder le site à un repreneur industriel à même de préserver et de développer les savoir-faire en matière d'économie circulaire.

Pour Nicolas Mayer-Rossignol, Président de la Métropole Rouen Normandie : « Ce n'est pas un combat local mais un enjeu national : veut-on, oui ou non, faire advenir l'économie circulaire dans notre pays ? Nous nous engageons, dans les actes. Pour la première fois en France, la puissance publique –la Métropole rouennaise avec ses partenaires- fait usage de son droit de préemption pour agir en ce sens.

Nous nous battons pour tourner la vallée de Seine vers l'avenir, pour créer de nouveaux emplois en conciliant écologie et économie, pour recouvrer notre souveraineté industrielle. Nous voulons faire de la Métropole rouennaise une référence nationale en matière d'économie circulaire.

Dès le début du mandat nous nous sommes mobilisés, aux côtés des représentants des salariés, pour sauvegarder le site, les emplois, les savoir-faire de Chapelle Darblay. Avec une coalition de plus de 80 maires, parlementaires, élus locaux, de toute la France et de sensibilités politiques diverses (Edouard Philippe, Anne Hidalgo...), nous lançons en mars 2021 un appel au Président de la République pour que l'État agisse en ce sens. Notre combat n'aura pas été vain.

Nos objectifs stratégiques sont clairs : développement de l'économie circulaire, investissements pour favoriser des activités de recyclage papier/carton, préservation de l'emploi et des compétences dans ces domaines.

En octobre 2021, UPM a annoncé son intention de céder le site au groupement SAMFI/PAPREC, dont le projet de reprise se traduirait par un démantèlement de l'activité de recyclage et de traitement in situ de papiers et de cartons. Nous annonçons alors que la Métropole était en ordre de bataille pour user de son droit de préemption, comme le permet la législation française. Nous l'activons aujourd'hui, en vue de céder ensuite le site à un repreneur industriel à même de préserver l'activité de recyclage et de répondre à nos objectifs stratégiques. »



Il papato medievale

L'evoluzione del papato medievale: dal pontefice alla monarchia

Il papato medievale si evolve da un ruolo puramente spirituale a quello di una monarchia temporale. Questo processo è influenzato da fattori politici, economici e sociali.

Il papato si afferma come una potenza politica indipendente, capace di influenzare il corso degli eventi storici in Europa.

Il papato si evolve da un ruolo puramente spirituale a quello di una monarchia temporale. Questo processo è influenzato da fattori politici, economici e sociali.

Il papato si afferma come una potenza politica indipendente, capace di influenzare il corso degli eventi storici in Europa.

Il papato si evolve da un ruolo puramente spirituale a quello di una monarchia temporale. Questo processo è influenzato da fattori politici, economici e sociali.

Il papato si afferma come una potenza politica indipendente, capace di influenzare il corso degli eventi storici in Europa.

